



République d'Haïti  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
MENFP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES (MENFP-1718-MS-AOON-006) POUR LA SUBVENTION DES  
MANUELS SCOLAIRES AU PROFIT DES ÉCOLIERS HAÏTIENS  
(Quatre (4) parutions non-consécutives : 19 et 26 Mars et 6 et 12 Avril 2018))**

Le MENFP, dans le cadre de l'exécution de son budget pour l'exercice fiscal 2017-2018 se propose de subventionner trente-six (36) lots de manuels scolaires au bénéfice des écoliers haïtiens, en vue de la préparation de la rentrée scolaire 2018-2019.

Les lots sont répartis d'après les matières, c'est-à-dire un lot pour chaque matière, exemple matière 1 lot 1.

La participation à la concurrence est ouverte aux personnes physiques et morales (Maisons d'Édition et Producteurs d'Ouvrages Scolaires) régulièrement installées en Haïti et en règle vis-à-vis de l'Administration. Les offres seront libellées et payées en Gourde.

Un soumissionnaire peut présenter des offres pour un (1) ou plusieurs lots, et peut être attributaire d'autant de lots possibles.

Le dossier complet dudit appel d'offres peut être consulté sur place ou acheté contre le paiement d'un montant non remboursable de Cinq Mille et 0/100 Gourdes (HTG 5,000.00) à partir du Lundi 19 Mars 2018 de 9 heures a.m à 3 Heures p.m. à l'adresse suivante : Unité de Passation des Marchés (UPM), No. 26, Rue Sapotille, Pacot, Port-au-Prince, Haïti. Le paiement sera fait par chèque de direction émis à l'ordre du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP).


Les offres, accompagnées d'une garantie de soumission de 1% du montant de la soumission, devront être remises par lot à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard **le Jeudi 19 Avril 2018 à 12 heures 30 p.m.** L'ouverture des plis en séance publique interviendra **à la même date, trente (30) minutes après l'heure limite du dépôt des offres** à l'adresse du MENFP, en présence des soumissionnaires ou de leurs mandataires désirant y participer.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite prévue pour le dépôt des offres.

Le MENFP se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Unité de la Passation des Marchés (UPM), No 26, Rue Sapotille, Pacot, Port-au-Prince, Haïti ou au téléphone en, composant le numéro suivant : **(509) 2811-9039**

**Port-au-Prince, le 19 Mars 2018.**

  
**Pierre Josué Agénor CADET**  
Ministre

